

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS
1 an 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Bue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41
PRIX DES ANNONCES:
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse . . . . . 10 » de hauteur
Etranger . . . . . 12 » sur une
Réclame . . . . . 25 » colonne
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Réponse de l'Angleterre à l'Irlande.
Les attaques contre le budget français.
Le comité financier de la Société des nations.
M. Hoover et sa réélection.

Le texte de la réponse britannique à la déclaration du gouvernement irlandais ne sera sans doute pas publié avant mardi. Néanmoins, dès maintenant, on croit pouvoir affirmer que la note anglaise insiste sur les points suivants :

L'article 4, qui se rapporte au serment d'allégeance, est bien partie intégrante du traité anglo-irlandais de 1921 ; il est un corollaire des trois articles précédents. Les articles 2 et 3 établissent nettement que la constitution irlandaise sera la même que celle du Canada, dont les parlementaires prêtent serment. L'article 4 ne fait que donner la formule du serment que prononcent les membres de la Chambre irlandaise.

En ce qui concerne les annuités foncières, l'article 1<sup>er</sup> de la déclaration officielle de 1926 reconnaît que celles-ci doivent être payées. Un peu plus tard, le comité juridique et le représentant de l'Etat libre ont reconnu que l'Irlande était légalement et équitablement tenue de continuer ces paiements.

A Dublin, le conseil des ministres a donné des instructions en vue de l'élaboration d'un projet de loi nécessaire à l'amendement de la constitution et qui tend à faire disparaître le serment.

Le Sénat français a tenu, hier jeudi, une séance très importante, qui a été consacrée tout entière au budget.

Le rapporteur, M. Gardey, a décrit la situation sans rien cacher des dangers et des lacunes qu'offre le présent budget. M. Gardey est d'avis que le déficit sera, cette année, de 4 à 5 milliards de francs au moins et, plus vraisemblablement, de 6 à 7 milliards. Il a insisté sur la nécessité absolue d'un équilibre, qui ne sera obtenu que par la diminution des dépenses publiques. « Le grand mal dont nous souffrons, a-t-il dit, provient d'une augmentation budgétaire ininterrompue depuis quelques années. »

M. Béranger, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a noté que le moratoire Hoover privait le budget français de 2 milliards de francs.

Puis, M. Chéron, qui, en 1930, s'était imprudemment vanté des 19 milliards que possédait, grâce à M. Poincaré, la Trésorerie, déclenchant par là un mouvement de dépenses démagogiques, a gravement déclaré que le Sénat exigera un budget en équilibre et une Trésorerie à l'aise. Mais comment ? Encore et toujours par la diminution des dépenses publiques.

Enfin, M. Flandin, ministre des finances, s'est efforcé de montrer que la politique financière des derniers gouvernements avait été prudente et sage et que les difficultés actuelles n'étaient pas particulières à la France.

Le comité financier de la Société des nations, qui siègeait à Paris depuis quelque temps, a terminé ses travaux hier jeudi. On sait que ce comité a consacré de très nombreuses séances à l'étude de problèmes économiques et financiers qui sont d'une importance vitale pour toute une partie de l'Europe, et à l'élaboration d'un rapport.

Voici, d'après un journal parisien, quelles sont les grandes lignes de ce rapport : Pour l'Autriche, le comité en question recommandait un prêt de secours qui permettrait de maintenir le cours du schilling et le service de la dette extérieure.

Pour la Bulgarie, il recommandait une diminution de 50 % du service des emprunts, jusqu'au retour à une situation plus normale, c'est-à-dire jusqu'à la rentrée des devises qui proviennent des exportations, permettant ainsi le transfert des sommes nécessaires aux intérêts et aux amortissements des anciens emprunts.

Pour la Grèce, le comité préconise un prêt de secours et le maintien du ser-

vice des intérêts de la dette, mais la suppression des amortissements prévus, pendant une durée à déterminer.

Enfin, pour la Hongrie, le comité est d'avis que le moratoire actuel doit être maintenu jusqu'à ce que la vente normale des produits agricoles — base de toute l'économie de ce pays — permette d'arriver à un règlement d'ensemble avec tous les créanciers.

L'élection présidentielle de novembre prochain préoccupe naturellement les milieux politiques américains. Aux Etats-Unis, nombreux sont ceux qui ne croient pas à la réélection de M. Hoover. Il faudrait, disent-ils, pour que le président actuel fût réélu, que ses adversaires démocrates fissent faute sur faute.

M. Hoover risque fort, ajoutent-ils, d'être victime de la prospérité perdue depuis deux ans et, hélas ! pas retrouvée, qui, il y a quatre ans, avait assuré son élection.

Il paraît que les électeurs américains, au contraire de beaucoup d'autres, n'oublient pas les promesses qui leur ont été faites ; en 1928, les hauts salaires, les dividendes, la prospérité, tout cela paraissait dépendre de la victoire de M. Hoover. Or le disait dans les discours ; on l'écrivait dans les journaux. Aujourd'hui, les démocrates se plaisent à évoquer ironiquement ces tirades ; ils ont rappelé, par exemple, tel discours où M. Hoover garantissait la « sécurité » matérielle et l'abondance du travail aux Etats-Unis dans une mesure supérieure au passé.

Malheur aux vaincus ! Des journaux qui, naguère, portaient aux nues M. Hoover l'attaquent aujourd'hui sans ménagement. Dans l'ouest du pays, on lui impute la ruine des fermiers ; dans les Etats de l'est, adversaires de la prohibition de l'alcool, on lui reproche de ne pas s'être prononcé contre la loi Volstead. Enfin, dans le sud, où les démocrates avaient en grande partie pris position en sa faveur il y a quatre ans, le front unique s'est reformé.

Tout est prétexte à critiques. On accable le président Hoover pour ce qu'il a fait et pour ce qu'il n'a pas fait. Le fameux moratoire, dans lequel M. Hoover voyait la clé des problèmes actuels, n'a soulevé qu'un enthousiasme éphémère ; la déception est bientôt venue. L'organisation économique qui devait sauver et soutenir les producteurs de céréales et les exportateurs de produits agricoles, le Farm Board, a coûté beaucoup d'argent sans rien rapporter. La réforme des tarifs douaniers, qui, selon le sénateur Watson, devait améliorer les conditions du commerce et de l'industrie, a plutôt contribué à les rendre pires.

Une autre grande déillusion est venue de la Russie soviétique. M. Hoover avait pensé que, en accordant à ce pays l'appui qu'il demandait pour réaliser « le plan quinquennal », il pourrait atteindre un double but : assurer d'abord à l'industrie américaine un des marchés les plus vastes du monde et, d'autre part, grâce aux ingénieurs et techniciens qui y seraient envoyés, assurer aux Etats-Unis une autorité et une influence politique capables de hâter le retour de la Russie à la vie normale ; soit une transformation d'où découleraient maints bienfaits pour le monde, mais surtout pour les Américains. Or, le rapport récent d'un homme de confiance du président, M. Debey, sur une enquête faite sur place, ne laisse pas d'espoir sur le sort qui est réservé aux efforts déployés en Russie et aux capitaux qui y ont été engagés.

En 1928, M. Hoover avait été élu par 21 millions 392,190 voix contre 15 millions 6,443 à son adversaire, M. Smith, démocrate. Depuis, les élections au Congrès ont montré que les républicains avaient perdu 7 millions 715,402 voix, passées au camp démocrate.

Il y a quatre ans, la défaite de M. Smith avait été provoquée par la défection d'Etats du sud, lesquels, sous l'influence, notam-

ment, de considérations religieuses, s'étaient détachés du bloc démocrate. Aujourd'hui, ces Etats, comme nous l'avons dit, sont revenus à ce bloc.

Il s'agira donc, pour le parti démocrate, de choisir un candidat qui sache rallier les mécontents, dont le nombre, d'ici au mois de novembre, ne peut guère que croître, les maux dont souffrent les Etats-Unis ne paraissant pas devoir être atténués prochainement.

L'aide aux vieillards

Amis et adversaires de la loi sur les assurances sociales étaient, avant le 6 décembre, d'accord sur un point : l'urgence de venir en aide aux vieillards, aux veuves et aux orphelins indigents. Cette aide, selon le projet rejeté par le peuple, devait entrer en vigueur au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 1934. Toute la campagne des amis de la loi portait sur la nécessité de cette aide rapide et efficace. Il était, disaient, indigne de notre démocratie de laisser sans soutien tant de nos concitoyens, victimes des circonstances de la vie. Tout adversaire de la loi était un réactionnaire au cœur dur, un satisfait, un égoïste. Ce n'a-t-on pas entendu durant les quelques semaines précédant le 6 décembre !

Les adversaires de la loi, conscients de cette situation, joignirent au référendum une initiative tendant à accorder dès le 1<sup>er</sup> janvier 1932 un secours à ceux qu'on nous représentait comme misérables et abandonnés. L'initiative aboutit : le Conseil fédéral, dans son rapport aux Chambres, à la session de mars, le reconnaît et voici que les amis de la défunte loi mettent tout en œuvre pour entraver cette initiative et en retarder l'étude le plus possible. Ils n'ont plus aucune pitié des vieillards, des veuves et des orphelins ! Il faut manœuvrer pour faire échouer cette œuvre d'entraide qui était si urgente avant le 6 décembre et qui ne l'est plus maintenant.

Tous les grands chefs de gauche déclarent qu'on a autre chose à faire et que les vieillards peuvent attendre. Il faut, disent-ils, songer à l'agriculture, à l'horlogerie, à la métallurgie, à l'hôtellerie, etc. Il y a la crise et les chômeurs ; il n'est pas possible d'affecter aux vieillards les 25 millions que leur destine l'initiative. Le Département de l'économie publique laisse entendre qu'il faut réviser l'article 34 quater de la constitution fédérale et affecter les revenus de l'impôt sur le tabac en partie aux chômeurs et non plus uniquement aux vieillards, aux veuves et aux orphelins. Ce sera sans doute le sens des propositions que fera ce Département au Conseil fédéral ; reste à savoir si le Conseil se rangera à cet avis.

Il est en tout cas certain que le comité qui patronne l'initiative ne se laissera pas prendre à cette manœuvre et ce sera encore une fois au peuple à décider du sort de ces mesures.

Pour tout citoyen qui examine sérieusement la situation, il est certain qu'une aide immédiate se justifie pleinement, précisément à cause de la crise qui sévit et met en péril les situations des familles, des métiers, des communes et des cantons. Les chômeurs sont intéressants sans doute, mais, parmi eux, les plus intéressants ne sont-ils pas ceux qui ont 65 ans ? Les veuves avec charges de famille ne sont-elles pas, elles aussi, dignes d'intérêt ?

L'initiative, en mettant à la disposition des cantons 25 millions par an provenant non d'impôts nouveaux mais d'impôts déjà perçus depuis 6 ans qui s'accumulent dans les caisses fédérales, promet aux cantons et aux communes les moyens nécessaires pour conjurer le déséquilibre budgétaire amené par les charges actuelles d'assistance et les communes seraient soulagées d'une part importante de leurs dépenses.

Le canton de Fribourg recevrait une somme annuelle de 900,000 fr., le Valais de même, Genève environ 1 million, Vaud 2 millions, Neuchâtel 800,000 fr. Qui ne voit que, dans les conditions actuelles, cette initiative serait la bienvenue ? L'initiative laisse aux cantons le soin de répartir ces sommes aux ayants-droit en graduant les secours selon les besoins.

On compte environ 250,000 vieillards en Suisse ; ce serait donc environ 100 francs par vieillard et par an, qui seraient répartis. En évaluant au tiers de ce nombre les vieillards non aisés, ce serait, en tenant compte des veuves et des orphelins indigents, une rente moyenne de 240 fr. par an et par vieillard indigent qui pourrait être accordée, ou encore une rente allant de 120 à 360 fr. par an selon les besoins réels. Une rente pareille serait accordée aux veuves et orphelins.

La manœuvre esquissée contre l'initiative n'a aucune chance d'aboutir en votation populaire. Le peuple suisse n'admettra jamais que ces 25 millions destinés à la vieillesse, aux veuves et orphelins soient détournés en faveur des chômeurs, ce qui aurait pour conséquence de sacrifier les intérêts des habitants et des communes agricoles au bénéfice des milieux industriels et citadins.

Les charges d'assistance dans les cantons où c'est la commune d'origine qui en a la responsabilité frappent durement les communes alpestres ou agricoles qui ont, de par leur forte natalité, de nombreux ressortissants dans les centres industriels ou citadins. Ce sont ces communes que la manœuvre de gauche tend à sacrifier.

Signaler le sens de la manœuvre, c'est la faire échouer. Nous pensons que le Conseil fédéral saura se dégager à temps de cette manœuvre. S'il ne le faisait pas et si les Chambres cédaient à la pression qui sera faite sur elles, nous avons la certitude que le comité d'initiative maintiendra son action et que le peuple, qui, en dernier lieu, décidera de son sort, saura, comme le 6 décembre, discerner où sont ses vrais intérêts et quels sont ses véritables amis. Il faudra veiller et agir ; puissent nos parlementaires s'inspirer des intérêts de notre peuple ! Dr A. S.

M. Schulthess à Paris

Paris, 25 mars.

Voici la liste des convives qui ont assisté au déjeuner que M. Tardieu a offert hier jeudi en l'honneur de M. Schulthess, conseiller fédéral : du côté suisse, MM. Schulthess, Stucki, directeur au Département fédéral de l'économie publique ; Dumant, ministre de Suisse à Paris ; du côté français, en dehors de M. André Tardieu, MM. Flandin, ministre des finances ; Rollin, ministre du commerce ; Chauveau, ministre de l'agriculture ; Cathala, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil ; trois hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, MM. Coulondre, Basdevant, Labouret, et le directeur des accords commerciaux au ministère du commerce, M. Bighiera.

Paris, 25 mars.

Les négociations entre les experts franco-suisse se sont poursuivies au cours de l'après-midi d'hier dans l'atmosphère la plus cordiale et avec le désir sincère des deux parties d'aboutir à un accord. M. Tardieu, retenu au Sénat par la discussion du budget, n'assistait pas à ces conversations. A 22 heures (23 heures en Suisse), M. Tardieu a conféré à nouveau avec M. Schulthess et les négociateurs des deux pays.

Il est nécessaire que les questions examinées en commun soient maintenant renvoyées aux services compétents de Berne et de Paris afin que puissent intervenir des décisions définitives.

Le projet d'union danubienne

Paris, 25 mars.

L'agence Havas communique ce qui suit : Le gouvernement britannique a fait connaître au gouvernement français son point de vue en ce qui concerne la procédure à suivre en vue de la conclusion d'un accord économique entre les Etats danubiens. Dans son mémorandum du 2 mars, M. Tardieu proposait une conversation directe entre les cinq Etats intéressés : Autriche, Hongrie, Roumanie, Tchéco-Slovaquie et Yougoslavie. Le résultat de cet échange de vues aurait été examiné ensuite par la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne. Dans leur réponse, l'Italie et l'Allemagne ont suggéré une négociation immédiate entre les neuf puissances.

A son tour, sir John Simon vient d'établir la position du gouvernement britannique. Celui-ci propose une troisième solution qui consisterait en premier lieu à convoquer une conférence entre représentants des grandes puissances : France, Grande-Bretagne, Italie et Allemagne, cette réunion devant sans doute se tenir à Genève. Les dirigeants britanniques semblent, en effet, être d'avis qu'un accord préalable entre les grandes puissances est indispensable si l'on veut faire aboutir ensuite les négociations directes entre les Etats danubiens.

L'ACCUSATION DE COMPLICITÉ CONTRE LES HITLÉRIENS

Leipzig, 24 mars.

Le procès intenté au ministre de l'Intérieur prussien par le parti nationaliste-social à la suite des perquisitions opérées dans les locaux de ce parti, a commencé devant le tribunal suprême du Reich.

L'avocat Badt a déclaré au nom de la Prusse que l'examen des documents saisis n'est pas terminé, mais que l'ordre a été donné de rendre tous ceux qui ne sont d'aucun intérêt pour l'instruction de l'affaire.

L'action de la police prussienne a été engagée à la suite d'une lettre de M. Grœner, ministre de la Reichswehr et ministre de l'Intérieur du Reich, d'après laquelle M. Grœner aurait été informé que des préparatifs inquiétants se faisaient au sein des détachements d'assaut hitlériens. En Silésie, tout avait été préparé pour s'emparer de dépôts d'armes de la Reichswehr. MM. Gœbbel, Gœring et Raebm auraient eu l'intention de faire marcher leurs troupes, immédiatement après le vote, dans le cas où la candidature de Hitler échouerait.

LE BUDGET AU SÉNAT FRANÇAIS

Paris, 25 mars.

Le Sénat a commencé, hier jeudi, après midi, la discussion du budget de 1932. Le rapporteur général, M. Gardey, après avoir rappelé que le déficit du budget de 1930/31 peut être évalué de 2 à 2 milliards %, s'est efforcé de dégager les résultats probables du budget en cours d'exécution. En ce qui concerne les dépenses, il évalue à 1600 millions environ les dépenses supplémentaires qui ne pourront pas être évitées. Quant aux recettes, M. Gardey constate que, pour la première fois depuis quelques années, l'exercice 1931-1932 accusera des moins-values et que le déficit du budget en cours d'exécution peut être évalué entre 4 et 5 milliards.

M. Gardey a indiqué que le gouvernement a considéré qu'il valait mieux voter le budget tel qu'il se présente dans ses lignes essentielles avant le 31 mars, mais la commission des finances du Sénat demande instamment au gouvernement de mettre sans retard sur le chantier le plan de redressement qui s'impose. L'avenir est lourd de difficultés, mais elles ne sont pas insolubles. « Nous trouverons, du reste, dans le pays qui veut et doit connaître la vérité le soutien le plus vigoureux. »

Le président a donné ensuite la parole à M. Béranger, président de la commission des affaires étrangères. Celui-ci a commencé par faire ressortir que tous les budgets du monde sont en déficit. On peut évaluer le déficit budgétaire mondial à 100 milliards de francs. Pour sortir de la crise, M. Béranger a déclaré qu'il importait de réagir contre le nationalisme exagéré au point de vue douanier qui s'est considérablement développé depuis la guerre. M. Flandin, ministre des finances, a dit notamment :

Le budget en valeur-or est supérieur à celui de 1913 dans la proportion de 2,24 %. Les charges de la dette se sont aggravées en quatre ans de quatre milliards. Les fonctionnaires coûtent aujourd'hui onze milliards au Trésor au lieu d'un milliard 300 millions en 1913. De plus en plus, on considère l'Etat comme une sorte de providence qui doit venir en aide au plus grand nombre. L'orateur expose ensuite l'augmentation des dépenses dites sociales. Le budget de la France a souffert depuis la guerre de la même maladie que ceux des autres pays. L'œuvre et l'effort d'amortissement de la dette publique ont été légèrement entravés par les excédents de dépenses. C'est une situation qui ne peut continuer.

En ce qui concerne les recettes des impôts massifs créés en 1926, on peut dire qu'elles ont amené des plus-values qui n'ont pas été une chose heureuse, car l'accumulation des excédents de la Trésorerie a été à l'origine de la politique de la facilité. M. Flandin s'est expliqué ensuite sur l'utilisation des 19 milliards représentant l'excédent de la Trésorerie qu'on a accusé les gouvernements qui ont succédé à celui de M. Poincaré d'avoir gaspillés.

Un fait qui montre que la politique financière des derniers gouvernements a été prudente et sage, c'est que le gouvernement n'a pas encore fait usage de la possibilité qu'il a, par la loi de 1926, d'émettre 5 milliards de bons du Trésor.

Le ministre a parlé ensuite de la conférence des réparations de Lausanne et a déclaré que la France s'en tiendra aux conclusions des experts de Bâle. Il faudra réaliser des solutions tout à fait générales. 1932 verra l'épilogue d'un chapitre de l'histoire financière. Il faudra d'abord établir sur des bases saines les crédits à long terme et pour cela obtenir que les engagements pris soient respectés. La France n'est pas un créancier inexorable. Toutes les initiatives constructives sont venues d'elle : Union européenne, Fédération danubienne.

La discussion générale a été close. Le Sénat, dans sa séance d'aujourd'hui vendredi, passera à la discussion des articles.

A la Chambre française

Paris, 25 mars.

La Chambre a adopté hier le projet ouvrant le crédit nécessaire par la participation de la France à la conférence générale du désarmement. Elle a également adopté le projet de loi concernant l'aide de l'Etat permettant l'achèvement des constructions en cours de la Compagnie transatlantique.

NOUVELLES DIVERSES

La Chambre anglaise a adopté, hier jeudi, le projet de loi légalisant l'ouverture le dimanche des lieux de spectacles, théâtres et cinémas ; la Chambre s'est ensuite ajournée au mardi 5 avril.

La flotte anglaise de la Méditerranée est arrivée à Gênes venant de Naples.

La nouvelle ligne aérienne Rome-Tirana (Albanie) a été inaugurée, hier jeudi.

La princesse Hélène, reine de Roumanie, est arrivée à Bucarest, hier jeudi.

## Les troubles d'Espagne

**Madrid, 24 mars.**  
La grève provoquée par les lenteurs du gouvernement à prendre une décision au sujet de la continuation des travaux de construction du chemin de fer Zamora-Orense-La Corogne, commencée à Orense, s'est étendue à Zamora. On croit qu'elle ne tardera pas à s'étendre bientôt à Saint-Jacques de Compostelle.

Des troubles se sont produits à Orense, où plusieurs coups de feu ont été échangés entre la police et les manifestants. On signale de nombreux blessés.

**Madrid, 24 mars.**  
L'association générale des employés de commerce et des employés de bureau annonce que les commis de l'alimentation se mettront en grève. Ils entendent manifester leur mécontentement contre l'insuffisance des salaires qu'ils perçoivent.

**Saint-Jacques de Compostelle, 24 mars.**  
Après une séance qui a duré jusque très avant dans la nuit, le conseil municipal a décidé de démissionner en entier. Une commission, composée du maire démissionnaire, du président de la Chambre de commerce, du président de l'Union patronale, du cercle commercial et d'un représentant ouvrier, sera chargée de remplacer le conseil municipal jusqu'à ce que de nouvelles élections aient eu lieu.

**Orense, 25 mars.**  
La ville continue à présenter un aspect particulièrement morne. Le ravitaillement est très difficile. Le lait fait défaut. Tous les magasins sont fermés. Les soldats de l'intendance fabriquent le pain. La poudrière située près d'Orense a été prise d'assaut par les grévistes qui se sont emparés de fortes quantités d'explosifs.

**Lugo, 25 mars.**  
Une grève générale de vingt-quatre heures a éclaté. La vie est complètement arrêtée.

## Les affaires de Memel

**Berlin, 24 mars.**  
Au sujet de la dissolution de la Diète de Memel, on est d'avis dans les milieux politiques berlinois que le directeur de Memel était, dès le début, illégal. Une démarche sera faite par l'Allemagne auprès du gouvernement de Kovno et des puissances signataires de la convention de Memel pour protester contre la dissolution de la Diète.

## Nos diplomates



M. DUNANT  
ministre de Suisse à Paris,  
dont la retraite a été faussement annoncée.

## Les manifestations d'étudiants roumains

**Bucarest, 24 mars.**  
Les manifestations d'étudiants contre la prolongation de la durée des études de droit et de médecine n'ont pas eu lieu seulement à Bucarest, mais aussi dans plusieurs villes de la province.

On signale notamment que de graves désordres ont éclaté à Jassy. Une synagogue a été complètement mise à sac. Les troupes ont dû intervenir. On signale une vingtaine de blessés. Un officier et un soldat ont été très grièvement atteints par des coups de feu.

L'université de Jassy a été fermée par ordre des autorités.

## CHINE ET JAPON

**Changhai, 25 mars.**  
La conférence sino-japonaise a été ouverte hier matin jeudi au consulat britannique, en présence des ministres d'Angleterre, d'Amérique et du chargé d'affaires d'Italie. Le ministre de France, malade, était remplacé par un secrétaire d'ambassade.

## L'agitation aux Indes

**Ahmedabad, 24 mars.**  
La fille adoptive de Gandhi, âgée de dix-huit ans, vient d'être arrêtée sous l'inculpation de propagande illégale.

## NÉCROLOGIE

### † Le R. Père jésuite Schröter

Des Indes, arrive la nouvelle du décès du R. Père Johann Schröter, de la Société de Jésus.

Le R. Père Schröter était né à Rarogne, en 1849. Après avoir terminé ses études à Brigue, il entra en 1871 au noviciat des jésuites.

Professeur à Feldkirch, puis en Angleterre, durant trois ans, il fut ordonné prêtre en 1885 et envoyé aux Indes. Il est mort à l'âge de 83 ans, à Poona (Indes britanniques).

Avec lui disparaît le dernier missionnaire valaisan dans les Indes.

### M. Frantz-Reichel

On annonce de Paris la mort de M. Frantz-Reichel, journaliste sportif, collaborateur du Figaro, décédé hier jeudi, à son bureau, d'une crise cardiaque.

## AVIATION

### Le record de distance en circuit fermé

Les aviateurs français Bossoutrot et Rossi, à bord de l'avion *Joseph-Le Brix*, se sont envolés mercredi matin, de l'aérodrome de la Sénia (Oran, Algérie), pour tenter le record de distance en circuit fermé, détenu par Le Erix et Doret, avec 10.372 kilomètres.

Le décollage de l'appareil, lourdement chargé, était particulièrement difficile sur un terrain exigü. Bossoutrot l'a réussi de façon impeccable en cinquante-sept secondes. Après 1500 mètres de course, l'avion s'est envolé. Les deux aviateurs utiliseront pour leur tentative le circuit Oran-Lourmel-Orléansville.

### Le retour du comte de Sibour

Partis de Paris le 11 février pour porter aide à l'aviatrice Maryse Hiltz, en panne au Sahara, dans la région de Niamey, et ayant réussi leur mission, le comte et la comtesse de Sibour et le mécanicien Danet ont effectué leur voyage de retour à Paris dans des conditions rendues difficiles par le mauvais temps.

Quant à l'aviatrice Maryse Hiltz, qui poursuit son voyage vers Madagascar, elle était, mardi, à Bandundu (Congo belge).

## Pour la langue française

Nous nous proposons de renouer les grandes traditions de nos ancêtres. Renouer n'est pas le terme juste. On revient à des traditions ; on remet en honneur des traditions. On renoue des relations.

## Confédération

### BIENFAISANCE

M<sup>me</sup> veuve Hess, à Berne, a légué une somme de 60.000 fr. à la fondation bernoise du radium. On sait que cette fondation prête gratuitement son aide à tous les malades.

### La gare de Berne

La Municipalité de Berne a examiné le projet de la transformation de la gare de Berne. Des négociations seront engagées avec les Chemins de fer fédéraux en vue de l'exécution du projet de la Lorrainehalde. La Ville est disposée à verser une somme de 1 million et à procéder à un échange de terrain avec les Chemins de fer fédéraux.

### Les Suisses d'Amérique

Selon un télégramme du consul de Suisse à la Nouvelle-Orléans, aucun Suisse ne paraît avoir péri lors du cyclone qui a sévi dernièrement sur les Etats d'Alabama, de Géorgie, de Caroline du sud, du Tennessee et du Kentucky.

## ARMÉE SUISSE

### Cours de répétition ajournés

En raison de l'épidémie de grippe, le Département militaire fédéral a décidé d'ajourner jusqu'à nouvel ordre les cours de répétition de la brigade d'infanterie 1, des compagnies de cyclistes 1 et 21, du régiment d'artillerie de campagne 1, du régiment d'infanterie 23, du détachement de dragons 5, des compagnies de cyclistes 5 et 25, de la compagnie des boulangers 1 et du bataillon de sapeurs 11.

## Echos de partout

### LE DÉFILÉ DU PARAPLUIE

#### Du Journal des Débats :

La Chambre syndicale des détaillants spécialistes en parapluies, cannes et ombrelles de France organisera, dans quelques jours, un défilé rétrospectif du parapluie, de la canne et de l'ombrelle à travers les âges. Voilà une reconstitution qui promet !

Le parapluie, qui fut le sceptre caricatural de la Monarchie de Juillet, a beaucoup perdu de sa vogue. Les « caoutchouc », les « imperméables » de toute sorte lui font une concurrence acharnée, et la vie contemporaine, qui l'a réduit à des dimensions de Tom Pouce pour les femmes, l'a bien souvent supprimé en ce qui concerne les hommes.

Le parapluie était autrefois le complément indispensable de toute garde-robe ; il est victime, à son tour, de l'évolution des mœurs.

Il en est de même pour l'ombrelle. L'ombrelle « ne se porte plus », sauf dans les villes d'eau où, depuis quelques années, elle a, durant l'été, connu un renouveau de faveur multicolore. Mais ce sont des ombrelles minuscules, plus faites pour la parade, pour l'ostentation charmante, que pour défendre le teint de nuques gracieuses contre les ardeurs du soleil.

Le défilé de la canne ne manquera pas de saveur, lui non plus. La canne à pomme du sénateur de l'ancienne Rome y figurera sans doute, et aussi la haute canne à rubans du seigneur de l'Ancien Régime. Balzac, grand amateur en la matière, mérite de n'être pas oublié.

La canne, elle aussi, connaît une éclipse. Pour les mêmes motifs, à peu près, que le parapluie. La nécessité de n'être pas encombré dans la voiture, dans l'autobus, proscribit ce qui embarrasse les mains, ce qui gêne les mouvements. Sobriété, rapidité !

### MOT DE LA FIN

Entre jeunes filles :  
— Mon fiancé dit à qui veut l'entendre qu'il va se marier à la plus charmante femme qui existe au monde !  
— Oh ! quel toupet !... après avoir promis de vous épouser !

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Le drame de Rome

L'*Osservatore romano* donne les détails suivants :

C'est à l'Istituto degli artigianelli, donc dans une école de métiers, de la rue Santa Prisca, qu'un élève de 14 ans, Paolo Di Bene, a été trouvé assassiné dans son lit. Le meurtrier lui avait tranché la gorge à coups de canif.

L'assassin, un maître de l'établissement, s'appelle Paolo Sociarelli. Il a déclaré avoir agi dans un accès d'inconscience. Il en voulait à Paolo Di Bene pour certaines dénonciations.

Une double enquête se poursuit, civile et ecclésiastique : car l'institut en question est tenu par des Frères enseignants.

#### Accident dans une mine allemande

A Bad-Liebenwerda (Saxe), un grave accident s'est produit, mercredi, dans une mine. Au moment où une locomotive de la mine passait sur un remblai, les masses de sable qui le formaient se mirent en mouvement et la locomotive tomba dans un trou plein d'eau. Le conducteur et le chauffeur ont été blessés mortellement.

#### Le cyclone des Etats-Unis

Le bilan des victimes du cyclone qui s'est abattu sur les Etats-Unis s'élève à 358 tués. 248 personnes ont péri dans le seul Etat d'Alabama, 87 en Géorgie, 18 dans le Tennessee, 3 dans la Caroline du sud, 2 dans le Kentucky.

#### Après l'accident du métropolitain de Naples

L'enquête ouverte par le ministère italien des communications sur l'accident qui s'est produit à Naples, sur la ligne du métropolitain, a établi la responsabilité absolue du personnel du train tamponneur. En conséquence, le chef et le conducteur de ce train, toujours soignés à l'hôpital, seront déferés aux autorités judiciaires.

Les dégâts subis par le chemin de fer de l'Etat s'élèvent à plusieurs millions de lire. Il y avait eu plusieurs morts.

#### Mort tragique de trois skieurs

On a retrouvé, hier jeudi, dans la région du Grossglockner (Tyrol autrichien), les cadavres de deux hommes et d'une femme qui s'étaient sans doute égarés dans le brouillard, près du glacier. Un quatrième membre de la caravane donnait encore des signes de vie et a été immédiatement secouru. Une colonne de secours est partie sans retard sur les lieux de l'accident. Il s'agit probablement de skieurs allemands dont l'identité n'a pas encore pu être établie, à l'exception d'un seul d'entre eux, qui est originaire de Munich.

#### Un disparu qui reparait

Dans la commune de Caciogiano (Italie), un disparu de guerre vient de donner signe de vie au bout de 15 ans d'absence. Camille Tondi figurait sur la liste des morts. Or, il vient d'envoyer une carte postale de Suisse, dans laquelle il se dit vivant et prisonnier dans un canton suisse. Il demande de l'argent.

#### Explosion

Un réservoir à air d'une fabrique d'appareils à gaz de Berlin a fait explosion. Le fils du fabricant a été tué. Deux ouvriers, qui étaient dans le même local, ont été grièvement blessés.

### SUISSE

#### Morte dans son bain

A Yverdon, on a trouvé, hier matin jeudi, morte dans la baignoire, Anny Rohrbach, âgée de dix-neuf ans, de Thörigen (Berne), depuis une année domestique chez un charcutier et qui devait rentrer après Pâques chez ses parents. Le décès est dû à une congestion.

#### NEIGE DE PRINTEMPS

Il fait froid d'un bout à l'autre de l'Italie. On mande de la province de Naples et des Abruzzes qu'il neige abondamment et que le thermomètre est descendu au-dessous de zéro.

## La vie économique

### La Foire de Bâle

Les visiteurs de la Foire suisse d'échantillons, qui aura lieu du 2 au 12 avril, à Bâle, pourront utiliser, pour le retour, le billet de simple course qu'ils ont employé pour l'aller. Mais ces billets de simple course devront être estampillés à la Foire suisse d'échantillons. La durée de ces billets sera de six jours, à l'exception de ceux qui seront pris du 10 au 12 avril et qui ne seront valables que jusqu'au 14. Aucune réduction de prix ne sera accordée sur la taxe des trains express.

## Calendrier

### SAMEDI SAINT

En Occident, à partir du XI<sup>me</sup> siècle, on commença à anticiper l'heure de la veillée sainte du samedi, et, dans les siècles suivants, la messe nocturne de la Résurrection s'est trouvée avancée au matin même du samedi saint. L'administration solennelle du baptême aux catéchumènes est demeurée le point central de tout l'office liturgique en ce jour. Il faut retenir ce détail important, si l'on veut bien comprendre l'ensemble des cérémonies accomplies au cours de cette matinée.

Ces cérémonies sont : la bénédiction du feu nouveau et des grains d'encens, la bénédiction du cierge pascal, les lectures prophétiques, la bénédiction des fonts et l'administration solennelle du baptême, les litanies, la messe solennelle, à laquelle on donne pour conclusion les vêpres chantées.

L'office du samedi saint commence par la bénédiction du feu nouveau. Il fut d'usage, dans la primitive Eglise, de tirer le feu d'un caillou avant les vêpres de chaque jour, afin d'allumer les lampes et les cierges nécessaires pour cette partie de l'office ; la lumière ainsi obtenue était conservée jusqu'aux vêpres du jour suivant. A Rome, vers le VIII<sup>me</sup> siècle, au matin du jeudi saint, le feu nouveau recevait une bénédiction spéciale ; on allumait avec ce feu et on entretenait dans un lieu secret trois lampes auxquelles on venait prendre de la lumière pour la nuit du samedi saint. A partir du IX<sup>me</sup> siècle, l'usage de tirer d'un caillou le feu nouveau fut étendu au samedi saint, et ainsi prit naissance la cérémonie de ce jour.

On procède ensuite à la bénédiction du cierge pascal.

Le cierge pascal, ou beau cierge de cire blanche qu'on allume pendant les offices du temps pascal, est une figure de Jésus-Christ, éclatant de gloire sur la terre après sa résurrection. Dans les paroles que chante le diacre, il est comparé à la colonne lumineuse qui, durant la nuit, conduisait les Hébreux à travers le désert et les fit échapper à la servitude d'Egypte.

## ART RELIGIEUX



LA DESCENTE DE CROIX  
de Van Dyck

André la félicitait de sa sagesse et ne cachait pas, quant à lui, que la place qu'il occupait n'était qu'une étape vers des buts plus élevés dans l'échelle administrative.

Ces confidences les rapprochaient à l'insu de leurs parents, du moins de ceux de la jeune fille qui, confiants en sa raison, lui laissaient toute liberté de mener sa vie comme elle l'entendait.

Ils ne devaient pas s'en tenir à ces rencontres fortuites et l'occasion que fit maître André Servant mit en présence sa mère et celle de Blanche.

Dès lors s'établirent entre ces deux familles, après quelques mutuelles visites, des liens d'amitié qui se resserrèrent et supprimèrent la distance presque de porte à porte de leur voisinage.

Pendant l'absence des jeunes gens, leurs mères se voyaient et s'accompagnaient dans leurs courses jusqu'à Paris, parfois sous l'égide du commandant qui s'était départi de son attitude distante en faveur de Mme Servant, quand il avait appris qu'elle était veuve d'un officier mort à la guerre.

Dès ce moment, les deux familles ne firent qu'une et passèrent leurs soirées en commun, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre.

(A suivre.)

## Le secret du Faron

par Paul SAMY

Il fallait donc chercher plus loin. La Sûreté de Paris fut, à son tour, appelée à pénétrer le mystère et les journaux de la capitale, avides de faits divers sensationnels, ne manquèrent pas d'amplifier les étranges de cette dramatique affaire.

On la rapprocha de quelques célèbres disparitions, entre autres de celle d'un général russe enlevé en plein Paris et dont, malgré des suppositions ou des récits plus ou moins authentiques, on continuait à ignorer l'existence et le lieu où on l'avait séquestré.

Comme toujours, la tragique histoire prit les proportions les plus fantaisistes.

Les uns crurent trouver dans ce portrait du mort quelque ressemblance avec une personnalité princière dont on avait discrètement signalé l'absence de son pays d'origine.

Cette allusion, bien que voilée, à un personnage de haut rang, amena même des démentis de l'ambassade de la nation à laquelle il appartenait.

Une note officielle, transmise par le canal du quai d'Orsay, assura qu'il n'y avait rien de vrai dans ces racontars. Un journal illustré publia même, pour la circonstance, une photographie représentant le prince bien vivant et assistant dans la capitale de son pays à une fête militaire.

Comme on voulait voir à tout prix un drame politique ou mondain dans cette aventure, on fit d'autres allusions. Des hebdomadaires en

quête de scandale insinuèrent à mots couverts d'autres fugues qui n'eurent pour effet que de faire rentrer dans la circulation quelques personnages dont on avait suspecté l'absence et qui témoignèrent par leur retour dans les milieux parisiens de leur parfaite santé.

Pendant plus d'un mois, le grand public s'intéressa aux recherches de la police et aux hypothèses de la presse. Mais, peu à peu, la macabre découverte fut oubliée pour céder la place à d'autres faits divers non moins captivants, à d'autres crimes, à d'autres vols, voire à d'autres disparitions, lesquelles, au dire de la Sûreté, se comptaient annuellement par milliers dans la capitale seulement. Et Toulon et les villes de la Provence imitèrent Paris.

Le drame du Faron devint définitivement le secret du Faron.

## II

Comme tout le monde, l'histoire avait intéressé les habitants d'une maison située à Asnières, au coin du quai et la rue Traversière, sur laquelle s'ouvrait la porte d'entrée.

Le rez-de-chaussée était occupé par le commandant en retraite Thouny, sa belle-sœur, veuve d'un ingénieur, et sa nièce Blanche.

C'était des gens peu fortunés, vivant modestement d'une petite rente laissée à la veuve par son mari et de la retraite du commandant, un septuagénaire de belle santé qui gardait dans la vie civile la rudesse des camps, comme on disait autrefois.

Il ne s'adorciait que pour sa nièce qu'il aimait comme sa propre fille et qui, âgée d'une vingtaine d'années, mettait son sourire et l'éclat de sa beauté dans ce milieu un peu sévère. Privée très jeune de son père, Blanche n'avait

connu, à côté des tendresses de sa mère, que la mâle affection de son oncle, qui avait été son tuteur et avait recueilli les deux femmes à la suite de la mort de son frère.

Il avait tenu à ce que la jeune fille reçût une instruction complète et pût se faire une situation pour le jour où, disparaissant, il la laisserait avec de maigres ressources, augmentées de quelques économies qui la doteraient.

Elle avait ainsi reçu la double empreinte d'une forte éducation intellectuelle et aussi d'une solide formation physique, car le vieux militaire l'avait voulu apte à tous les sports, estimant, suivant le vieil axiome, que la belle santé du corps était une garantie de celle de l'esprit.

Cette mâle formation n'avait pas nuï aux grâces de la jeune fille.

Les promiscuités des cours, comme les fréquentations sportives, ne purent effacer en elle les charmes féminins qui se dégageaient de toute sa personne et rayonnaient comme une lumière sur les traits de sa beauté de blonde.

Grande, élancée, le corps souple et de lignes élégantes, Mlle Thouny, malgré la simplicité de ses vêtements, ne pouvait échapper à l'admiration de ceux qui la voyaient.

Mais elle était de celles qui, par leur attitude extérieure, commandent le respect, et ce respect, on l'en entourait dans l'établissement financier où, après avoir acquis sa licence et son doctorat en droit, elle était entrée comme attachée au contentieux de la banque Vernier et C<sup>ie</sup>, dont un des directeurs connaissait particulièrement le commandant.

Dans la même rue d'Asnières où logeait ce dernier avec ses parents, habitaient Mme Servant et son fils André.

Ce dernier, âgé de trente ans, était entré, après ses études de droit, dans l'administration et occupait le poste de secrétaire à la préfecture de la Seine.

La proximité de leurs demeures rapprochait les deux familles, mais ce rapprochement avait été d'abord cherché par le jeune homme qui, à plusieurs reprises, s'était rencontré avec Blanche dans le train qui les reconduisait tous deux à Asnières à l'heure du déjeuner de midi.

De la gare à la rue Traversière, il leur arriva de faire la route ensemble et d'échanger quelques mots de politesse.

Peu à peu, ces rencontres d'occasion devinrent quotidiennes et la conversation des deux jeunes gens prit une allure plus confiante.

Ils se racontèrent leurs occupations, sans autre arrière-pensée que d'échanger dans ces rapides causeries leurs vœux professionnelles d'avenir.

Cependant, il eût été au moins étrange qu'André ne subit point l'impression des charmes de la jeune fille.

Elle l'attirait, non seulement par sa beauté, mais aussi par la franchise de sa nature et les dons d'un esprit très orné et d'un jugement rassuré.

Quoique son aîné de huit ans, il admirait la précocité de sa raison, qui se manifestait sans la moindre prétention et avec la plus naturelle simplicité.

Elle se rendait compte des difficultés que la vie moderne élevait devant la femme, fût-elle intellectuellement armée pour y faire face, et se disait relativement heureuse d'occuper une situation modeste et qui, sans éclat, lui permettait d'apporter ses ressources personnelles au budget familial.

**SUZE**

le meilleur ami de l'estomac

# FRIBOURG

## Ecole ménagère agricole

De nombreux parents et amis de l'Ecole ménagère agricole de Sainte-Agnès, à Fribourg, ont suivi avec un grand intérêt les examens qui ont marqué la fin des cours, mercredi. Chaque année, on apprécie l'aimable hospitalité des révérendes Sœurs Ursulines, dont on connaît les excellentes méthodes d'éducation. Dans les spacieuses salles de l'Ecole, les jeunes filles acquièrent des connaissances approfondies qui leur permettront de devenir des collaboratrices dévouées et compétentes dans l'administration et l'exploitation de la ferme. Elles apprennent, en même temps, les principes chrétiens qui font la force du canton de Fribourg, sous la direction de maîtresses et maîtres éclairés, soucieux de développer le désir de s'instruire qui devrait être l'apanage de la jeunesse.

On a pu se rendre compte, par les examens de mercredi, que les jeunes filles de l'Ecole ménagère agricole possédaient des connaissances qui leur seront d'un précieux appui pour l'avenir. Leurs professeurs ont su donner à leur enseignement une allure très pratique et redresser, ainsi, maintes erreurs de la routine journalière. Nous avons eu l'occasion d'assister à l'examen des cours de puériculture de M. le docteur Perrier, qui a donné, sous une forme simple, des conseils dont les futures mères de familles feront certainement leur profit. Il en a été de même pour les autres examens, dont les invités ont loué le sérieux et la bonne tenue.

Les invités ont pu aussi admirer les travaux manuels exécutés par les jeunes filles, travaux utiles et nécessaires : confection de petits vêtements, de linge, etc. Il y avait là quelques objets montrant l'habileté des jeunes élèves.

Le repas a été servi d'une façon distinguée par les élèves elles-mêmes. Il a réuni les parents, les amis et les invités, parmi lesquels on remarquait, aux côtés de M. Jules Collaud, MM. Savoy et Week, conseillers d'Etat; M. Aebi, président du Grand Conseil et syndic de Fribourg; M. Boschung, conseiller national; M. l'abbé Dévaud, professeur à l'Université; M. Meyer, préfet de Morat; M. Walter, directeur de l'Ecole pratique de Grangeneuve; M. Jules Chardonnens, directeur de l'Ecole de laiterie; M. le chanoine Morel, aumônier de l'Ecole ménagère; plusieurs membres du clergé; M. Ems, président du tribunal; des députés au Grand Conseil et les professeurs de l'Ecole.

M. Jules Collaud, après avoir salué les invités et les avoir remerciés, en termes délicats, de leur intérêt pour l'Ecole ménagère, a donné lecture du rapport de la direction. Celle-ci a insisté sur la nécessité de créer, le plus rapidement possible, une ferme-école, où les jeunes filles pourraient, en plus de leurs connaissances théoriques, acquérir les notions pratiques indispensables pour la conduite d'une exploitation agricole. Elle a relevé le progrès réjouissant des cours d'hiver; il y a eu, cette année, à Sainte-Agnès, vingt-trois élèves qui ont manifesté un bon esprit et qui ont profité des enseignements de leurs professeurs. Ces élèves, qui, toutes, ont obtenu le diplôme, sont les suivantes: M<sup>lles</sup> Sophie Biffrare, de Montbovon; Jeanne Brasey, de Ruyeres-les-Prés; Agnès Castella, de Sommentier; Marie Charrière, de La Valsainte; Céline Chatagny, de Corserey; Rose Cornuz, du Haut-Vully; Lucie Cressier, de Lugnorre; Rose Gachoud, de Treyvaux; Marie-Louise Grangier, de Montbovon; Marguerite Gremaud, de Vaulruz; Agnès Gummy, d'Avry-sur-Matran; Christine Kaser, de Bösingen; Jeanne Monnard, d'Attalens; Louise Morand, du Pâquier; Lucie Oberson, de Rue; Martha Pfauti, d'Eichholz; Jeanne Persoud, de Ruyeres-les-Prés; Louisa Roulin, de Forel; Christine Sauterle, de Tavet; Marie Sieber, de Corpataux; Charlotte Sulmoni, d'Attalens; Yvonne Vienne, de Granges (Veveysse); Frida Zbinden, des Neigles, à Fribourg.

Les assistants ont pris ensuite un vif plaisir à une saynète, due à la plume alerte de M. Firmin Barbey et exécutée par quelques élèves de l'Ecole.

Puis, des discours éloquentes ont été prononcés par M. Savoy, conseiller d'Etat; M. Aebi, président du Grand Conseil, et M. le professeur Dévaud. Ces orateurs ont félicité notamment les révérendes Sœurs Ursulines pour leur beau dévouement à la population agricole du canton de Fribourg.

Un cours agricole d'été pour jeunes filles aura de nouveau lieu cette année, à Sainte-Agnès. Il commencera le 20 avril. La direction de l'Institut agricole donnera tous les renseignements aux personnes qui s'intéressent à ce cours.

## RADIO

Samedi, 26 mars

Radio-Suisse romande

11 h. 15 à 12 h. (de Prague, Tchéco-Slovaquie), relais de la manifestation en faveur de la paix. 12 h. 40 (de Genève), musique enregistrée. 16 h. 31 (de Genève), concert par le Quintette de la Station. 18 h. 30 (de Lausanne), « La semaine politique internationale », par M. Marius Perrin, professeur. 19 h. 1 (de Lausanne), gramo-concert. 19 h. 40 (de La Chaux-de-Fonds), « Le Jura fleuri », par M. Hofmanner. 20 h. (de Genève), causerie monsignaride, par Frauge. 20 h. 30 (de La Chaux-de-Fonds), concert par le Quatuor vocal « Aede ». 20 h. 45 (de Genève), concert varié.

Radio-Suisse allemande

15 h. 30 (de Berne), concert par le club des accordéonistes de Berthoud. 20 h. (de Berne), soirée populaire.

Stations étrangères

Vienne, 17 heures, orchestre symphonique de Vienne. Bordeaux-Lafayette, 18 h., concert Pasdeloup. Budapest, 20 h., concert de l'Opéra royal hongrois.

## Les incidents de Berne

Voici des renseignements plus précis sur l'incroyable incident de Berne dont nous avons parlé :

Le Département militaire fédéral a approuvé, comme on sait, la construction de baraques militaires au Lac Noir proposée par les autorités de la 2<sup>me</sup> division pour le cantonnement des troupes de montagne. On doit édifier deux baraques pour la troupe, une pour l'été, l'autre pour l'hiver, et une écurie pour les chevaux. 250 à 300 hommes pourront être logés dans ces baraques. Le camp du Lac Noir hébergera deux écoles de recrues et deux écoles de sous-officiers de la 2<sup>me</sup> division, une ou deux écoles de recrues de la 3<sup>me</sup> division et une école de la 1<sup>re</sup> division.

La construction des baraques sera à la charge de l'Etat de Fribourg. La Confédération payera une location.

On a eu l'idée d'utiliser au Lac Noir des baraques existantes au Spitalacker, à Berne. Leur démolition a été confiée à la maison Winckler par le Bureau des constructions fédérales.

C'est pendant les travaux de démolition de Berne que se sont produits les faits que nous avons rapportés. La maison Winckler emploie naturellement à cet ouvrage ses ouvriers. Des chômeurs bernois, excités par des meneurs socialistes, se sont irrités que des ouvriers fribourgeois fussent chargés de ce travail. Telle est la fraternité ouvrière entendue à la manière des socialistes bernois ! La question de syndicat et de tarifs n'a été qu'un prétexte dont on a coloré un acte de pure jalousie contre Fribourg.

Le meneur de cette affaire est le même Ramseyer que le parti socialiste fribourgeois a eu le bon goût de proposer, l'automne dernier, aux suffrages des ouvriers fribourgeois. On voit comme ce monsieur les aime !

Ramsayer exigeait que la maison Winckler renvoyât 50 ouvriers fribourgeois pour les remplacer par des ouvriers bernois.

L'office de conciliation et d'arbitrage de la ville de Berne a été saisi de cette affaire. Sur son intervention, la maison Winckler a été obligée d'embaucher 50 ouvriers bernois. Mais elle gardera son personnel fribourgeois. Seulement, les travaux et, par conséquent, le gain seront raccourcis d'autant.

La *Berner Tagwacht*, qui triomphe, annonce une interpellation socialiste au Conseil général de Berne.

Il y aurait aussi matière à une intervention au Grand Conseil de Fribourg.

Ce sera bien, en somme, avec de l'argent fribourgeois que seront construits les baraques du Lac Noir.

On nous informe qu'un maître charpentier de Morat, qui avait un travail à exécuter à Kœniz, a été victime des mêmes procédés que la maison Winckler, à Berne.

## Le flair d'un chien policier

On signalait hier matin à la préfecture de la Sarine la disparition d'un domestique du Petit-Marly qui avait abandonné ses maîtres le 12 mars et dont on n'avait plus de nouvelles. Les recherches furent confiées à M. Chardonnens, gendarme du poste de la Neuveville, possesseur d'une chienne, *Lison*, spécialement dressée à cet effet. La chienne, après quelques allées et venues, conduisit son maître au bord de la Sarine, à 200 mètres en amont du pont de Péroles, où on retrouva le cadavre du malheureux domestique. Celui-ci souffrait de neurasthénie.

## A la recherche d'un trésor

Le *Bund* raconte que deux jeunes gens de la contrée de Petit-Cormondens, se fiant aux dires d'un sorcier de Cordast, qui a la spécialité de flairer des gisements métalliques, sont en train de fouiller le sol d'un promontoire de la rive gauche de la Sarine où se serait élevé jadis le château de Grünburg. Le sorcier en question a juré qu'il y avait de l'or dans un souterrain. Les chercheurs n'ont pas encore trouvé le souterrain, quoi qu'ils soient arrivés à une profondeur de 15 mètres, dit-on.

## Concours

### de vaches et chèvres laitières

Le cinquième concours cantonal de vaches et chèvres laitières organisé sous les auspices du Département de l'agriculture, par les Fédérations des syndicats d'élevage, avec la collaboration de la Station cantonale de zootechnie de l'Institut agricole de Grangeneuve, aura lieu du 19 au 25 avril prochain, dans la halle aux expositions de la ville de Fribourg.

Seules les vaches des races tachetée noire et tachetée rouge, primées et appartenant à des éleveurs syndiqués sont admises au concours. La même semaine, du 23 au 25 avril, aura lieu dans les mêmes locaux un marché-concours de taurillons de 6 à 18 mois ainsi qu'une exposition de jeunes vaches et génisses à vendre.

Pour pouvoir être inscrits, les taurillons, vaches et génisses doivent être au bénéfice de papiers d'ascendance. D'autre part, les éleveurs sont rendus attentifs au fait qu'il ne sera plus délivré de cahiers de certificats de saillie à l'occasion des expertises du mois de mai et que ceux qui désirent obtenir un cahier doivent présenter leurs taurillons au marché-concours.

Les inscriptions pour le concours de vaches laitières, le marché-concours de taurillons et l'exposition de vaches et génisses doivent être adressées sur formulaire spécial jusqu'au 4 avril, dernier délai, au gérant des Fédérations, M. Béat Collaud, à Fribourg. Les formulaires d'inscription peuvent être réclamés auprès dudit gérant par les intéressés.

Pour le concours de vaches et chèvres laitières, la photographie de chaque animal devra être fournie par le propriétaire pour être reproduite dans le catalogue.

## Sur la mort de M. l'abbé Vauthey, curé de Chapellet

On nous écrit :  
M. l'abbé Vauthey, révérend curé de Chapellet-sur-Oron, était d'une constitution frêle; à plusieurs reprises, il avait subi de graves maladies; celle qu'il endura il y a quatre ans, avec une sérénité d'âme remarquable, toute surnaturelle, fut particulièrement longue et douloureuse. Ces derniers temps, ses forces baissaient et lui-même le sentait; en automne, il avait procuré à ses chers paroissiens le précieux avantage d'une grande mission; en cette circonstance, il disait à l'un de ses confrères : « J'accomplis mon dernier effort. »

Mercrédi, il avait vaqué à son travail comme de coutume; tout à coup, l'après-midi, il se sentit mal et, en quelques instants, il était emporté par une crise cardiaque et il paraissait devant Dieu. Très souvent, ce digne prêtre répétait à ses fidèles cette recommandation : « Soyez prêts, vous ne savez ni le jour, ni l'heure. » Prêt, lui-même l'était sûrement.

M. Vauthey vouait aux affaires du pays une attention soutenue; il se préoccupait spécialement des intérêts de la classe agricole. Mais il fut avant tout prêtre; animé d'une foi profonde, il s'efforçait de la conserver et de la développer dans le cœur de ses ouailles par des instructions solides et des catéchismes soignés; désireux de maintenir nos traditions de piété, il insistait auprès de ses paroissiens pour qu'ils vissent régulièrement aux vêpres; presque toujours souffrant, il comprenait les malades; dans ses visites, il savait leur dire la parole qui les aidait à unir leurs souffrances à celles du divin Crucifié.

Le souvenir de ce prêtre si digne et si pieux restera profondément gravé dans la mémoire de tous ceux qui ont été ses paroissiens comme aussi dans le cœur de ses confrères et de ses amis.

Le regretté défunt avait demandé à être inhumé à Châtel-Saint-Denis. La cérémonie aura lieu demain samedi, à 11 h.; un tram spécial partira de Palézieux pour Châtel, à l'arrivée du train de Fribourg, soit à 10 h. 25.

## Nomination ecclésiastique

Par décision de S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, M. l'abbé D<sup>r</sup> Emile Kaiser, révérend curé de Pontbaux, est nommé aumônier de l'Asile des vieillards, à Fribourg.

## Bureaux de l'Evêché

Les bureaux de l'Evêché seront fermés le lundi de Pâques.

## Hôpital cantonal

Les visites aux malades de l'Hôpital cantonal seront de nouveau admises depuis dimanche.

## Syndicat chrétien-social des ouvriers de la commune de Fribourg

Le Syndicat chrétien-social des ouvriers de la commune de Fribourg a reconstitué dans sa dernière réunion son comité, qui est ainsi composé : président, M. Arnold Mauron; caissier, M. Ernest Dougeud; secrétaire, M. Louis Zamofing.

Le nouveau comité a en particulier reçu la mission d'étudier sans retard la réorganisation du syndicat afin de lui donner une nouvelle vigueur et de réunir tous les ouvriers de la commune sous l'étendard de leur organisation professionnelle.

Les nouveaux statuts seront prochainement soumis à la discussion d'une assemblée générale. D'ores et déjà, le comité fait appel à la solidarité et à l'esprit de collaboration de tous ceux dont il a besoin pour mener à bien la tâche qu'il a assumée.

## Triple naissance

Une triple naissance s'est produite ce matin à la clinique de M. le docteur Clément, où une patiente a donné le jour à trois garçons.

## La fête cantonale de chant de 1933

Samedi dernier, se sont réunis à Bulle, sous la présidence de M. Edouard Glasson, président cantonal des chanteurs fribourgeois, le comité cantonal avec sa commission de musique, les délégués du Sängerbund et des Cœliennes, ainsi que le comité d'organisation de la prochaine fête cantonale de chant. L'assemblée, après avoir défini l'esprit et jeté les premières bases de cette fête, a décidé qu'elle aurait lieu les 13 et 14 mai 1933, à Bulle. Puis, avant de se séparer, elle a accepté, sur le préavis de la commission de musique, le projet de M. le chanoine Bovet pour le grand concert qui sera le couronnement de cette belle manifestation de tous les chanteurs fribourgeois.

## SERVICES RELIGIEUX

### SAMEDI SAINT

*Saint-Nicolas* : 6 h. 1/2. Petites heures. — 7 h., bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et des fonts baptismaux. — Grand-messe vers 8 h. 3/4.

*Saint-Pierre* : 7 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal; chant des prophéties; bénédiction des fonts baptismaux, suivie de l'office. — A partir de 2 h., confessions.

*Notre-Dame* : 6 h., bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal; chant des prophéties, suivi de la messe chantée. La communion sera distribuée, après la messe, dans la chapelle du Rosaire. — Confessions dès 3 heures.

*R. Pères Cordeliers* : 7 h., bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal. — 8 h., grand-messe.

*R. Pères Capucins* : 6 h., bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal; chant de l'*Exultet*, prophéties, litanies des saints, messe chantée; communion après la messe.

# Dernière heure

## Les négociations franco-suisse

Paris, 25 mars.

*Excelsior* croit savoir que, au cours de la visite que, à 22 heures, hier soir jeudi, M. Schulthess, accompagné de M. Stucki et de M. Dunant, a faite à M. Tardieu, les aspects politiques des questions à résoudre ont fait l'objet d'un examen définitif, qui permettra aux négociations techniques des experts de se développer dans les conditions les plus favorables. Sans doute serait-il prématuré de parler d'un accord d'ensemble, mais les perspectives d'ajustement équitable des intérêts en cause se trouvent dégagées et tout permet d'espérer qu'on pourra aboutir à des solutions satisfaisantes.

Selon le *Journal*, il a été décidé de renvoyer sans plus tarder l'étude de toutes les questions techniques aux services compétents respectifs.

## La situation ministérielle à Londres

Paris, 25 mars.

Du correspondant du *Temps* à Londres :  
Sir Herbert Samuel, chef du parti libéral parlementaire, a justifié dans un communiqué à la presse la position des ministres libéraux au sein du cabinet national qui comprend des conservateurs et des protectionnistes. Il a rappelé la gravité de la situation du pays lors de la constitution du présent gouvernement et a insisté sur le fait que les difficultés n'étaient pas résolues. L'équilibre budgétaire ne résisterait pas à une politique financière aventureuse et les problèmes impériaux et internationaux sont plus aigus que jamais. La conférence du désarmement poursuit ses travaux, les dettes et les réparations vont être discutées; l'Inde s'efforce d'établir une Constitution et l'Irlande croit repudier le traité qui la lie à l'Angleterre, au moins partiellement. En pareil cas quitter le gouvernement serait une mauvaise action et discréditerait le parti libéral aux yeux du pays.

Les ministres libéraux n'entendent pas se laisser absorber par le groupe conservateur comme leurs prédécesseurs de 1886 et l'organisation du parti libéral sera maintenue. Nul ne peut dire, d'autre part, à quel moment les ministres libéraux pourront être contraints de se séparer du cabinet, soit sur une question vitale, soit sur une série de questions secondaires.

## La grève des théâtres à Paris

Paris, 25 mars.

(*Havas*). — Les directeurs des théâtres et cinémas se sont réunis hier soir jeudi et ont constitué un comité de grève qui, dès aujourd'hui, vendredi, se mettra en relations avec les pouvoirs publics.

## Les difficultés financières en Grèce

Athènes, 25 mars.

(*Havas*). — Les milieux politiques prévoient des difficultés pour la formation d'un cabinet de coalition. Ils estiment qu'il est aussi plus probable que M. Venizelos restera au pouvoir, et ils espèrent que le Conseil de la Société des nations maintiendra en faveur de la Grèce les mesures mentionnées dans le rapport du comité financier de la Société des nations.

## Les dettes agricoles en Roumanie

Bucarest, 25 mars.

La loi de la conversion des dettes agricoles votée à la Chambre maintient la réduction de 50 % en faveur des propriétaires possédant moins de dix hectares de terre. Les banques dont la conversion menacerait la situation auront la faculté de demander l'aide de l'Etat, puisque les déclarations de faillite ont été suspendues pour cinq ans.

## Drame dans une famille russe à Paris

Paris, 25 mars.

Du *Matin* :  
Neuilly a été, avant-hier, le théâtre d'un enlèvement assez dramatique. La nouvelle en était apportée hier, sur le coup de 19 heures, à M. Cassius, commissaire à Neuilly, par le père de l'enfant supposée disparue. Un commencement d'enquête effectué dans la soirée devait donner à penser que la plus grande prudence devait guider dans cette affaire les pas de M. Cassius et de ses collaborateurs.

Quand il eut déposé plainte pour enlèvement de sa fille, avec l'assistance de son avocat, M. Doliner, M. Alexandre Platonof, d'origine russe, et habitant Paris depuis dix ans, exposa le détail de sa requête dramatique :

« Ancien propriétaire cosaque du Don, lieutenant d'aviation pendant la guerre, je me suis réfugié en France avec ma femme et ses enfants. Ma femme, divorcée d'un des plus gros propriétaires de pétrole de Bakou, M. Toumaniang, avait une fille de ce premier mariage, M<sup>lle</sup> Rita Toumaniang, âgée de 20 ans, et nous avions eu, à Paris, une enfant, la petite Sonia, cette fillette de 10 ans qui m'a été enlevée. »

« Nous vivions séparés, ma femme et moi, depuis plusieurs mois. Mardi, j'ai appris sa mort, survenue à son domicile, rue Rouvray, à Neuilly. J'ai cherché à recouvrer ma fillette. Mes démarches n'ont pas abouti. »

« Je viens de porter plainte contre mon beau-frère, M. Alexandre Koussikof, qui appartient, je crois, sans fonction nettement définie, mais avec des attributions mystérieuses, à l'ambassade des Soviets, à Paris. J'ai des raisons de penser que mon beau-frère a enlevé l'enfant pour l'envoyer en Russie par haine de moi et de mes convictions politiques de Russe blanc. »  
« Chez la défunte M<sup>me</sup> Platonof, M. Alexandre Koussikof tenait avec quelques amis compagnie à la fille aînée de la morte, M<sup>lle</sup> Toumaniang. C'est un homme jeune encore, qui est connu dans certains milieux littéraires à Paris. La

qualité de tchekiste qui lui est attribuée par son beau-frère n'amène sur ses lèvres qu'un sourire. Il est poète, et cela lui suffit, semble-t-il, puisqu'il déclare n'appartenir à aucune formation politique russe. »

« La petite Sonia, nous déclare-t-il, a été placée par mes soins dans une pension des environs de Paris. Mes relations avec mon beau-frère manquent de cordialité, parce que j'ai beaucoup à lui reprocher à propos de sa conduite vis-à-vis de ma sœur et de ses enfants. J'ai des droits à me considérer comme le tuteur de la petite Sonia. Je saurai les revendiquer. »

Aujourd'hui, M. Cassius, en procédant à une enquête approfondie, déterminera ce qu'il faut retenir de cette plainte retentissante et des explications de l'inculpé.

## TRIBUNAUX

### Les jugements scandaleux

La cour d'assises de Lausanne vient de juger la femme Anita Mora, Italienne, vendeuse de journaux, qui, le 12 août 1931, à la gare de Lausanne, tua de cinq coups de revolver le gendarme Ami Reymond, parce qu'il avait décidé de rompre la liaison adultère qu'il avait avec elle.

Il a été dit aux débats que la femme Mora avait fait entendre à diverses reprises des menaces contre le gendarme, qu'elle l'avait incité à divorcer ou à faire disparaître sa femme.

Le défenseur, M. Golay, conseiller national socialiste, s'est évertué à représenter la femme Mora comme une victime de la passion, désespérée par l'abandon et qui voulait s'ôter la vie, mais qui est devenue meurtrière parce que le gendarme, lorsqu'elle lui adressa un suprême appel, la repoussa durement.

Le jury s'est approprié cette thèse et, suivant à la lettre les recommandations de M. Golay, a acquitté l'accusée à la minorité de faveur. Un acquittement à la majorité eût été tout de même un trop gros scandale !

## Etat civil de la ville de Fribourg

### Promesses de mariage

18 mars. — Urbanski Max, ferblantier-installateur, de nationalité prussienne, avec Jungo Marie-Louise, de Fribourg, Saint-Ours et Guin.

Meyer Victor, fonctionnaire au Bureau international des télégraphes, de Schaffhouse, avec Polléra Graziella, de Mühlen (Grisons) et Zurich.

22 mars. — Zahno Pierre, ouvrier de fabrique, de Tavet et Guin, avec Hayoz Marie, de Cordast et Fribourg.

24 mars. — Collaud Edouard, manœuvre, de Saint-Aubin, avec Sugnaux Marcelle, de Billens. Neuhaus Félix, ébéniste, de Planfayon, avec Portmann Angèle, de Schüpfheim.

### Naisances

7 mars. — Feyer Pierre, fils de Nicolas, charretier, d'Escholzmatt, et de Rosa, née Mooser, Place du Petit-Saint-Jean, 42.  
Konrad Henri, fils d'Emile, journalier, d'Anglikon (Argovie), et d'Elisabeth, née Neuhaus, domiciliés à Oberschrot.

Pasquier Gaston, fils de Charles, employé de commerce, du Pâquier, et de Léonie, née Morand, domiciliés à La Tour-de-Trême.  
Bottinelli Gilberte, fille de Léon, manœuvre, de nationalité italienne, et de Maria, née Lauper, Champ des Cibles, 21.

Vieuchard Gérard, fils de Joseph, menuisier, de Semsales, et de Marie, née Fontaine, domiciliés à Praroman.

Cretin Max, fils d'Eugène, agriculteur, de et à Lentigny, et d'Anne-Marie, née Rime.

8 mars. — Carrard Michel, fils de Louis, agriculteur, de et à Villaranon, et de Marie, née Mugny.

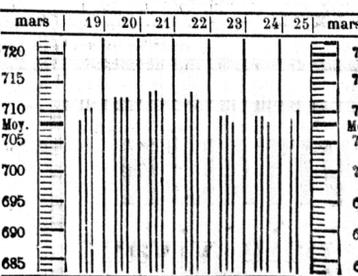
## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Société de chant de la ville de Fribourg*. — Ce soir, à 7 h. 50, rendez-vous de tous les chanteurs à la tribune de Saint-Nicolas.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

25 mars

### BAROMÈTRE



### THERMOMÈTRE

mars	19	20	21	22	23	24	25	mars
7 h. m.	1	-3	-3	2	0	-6	-5	7 h. m.
11 h. m.	5	4	4	5	4	0	0	11 h. m.
7 h. soir	3	3	6	4	3	2	0	7 h. soir

La nuit dernière, le thermomètre est encore descendu à 6 degrés au-dessous de zéro, ce qui est un froid inusité pour la saison.

Soigne ta gorge!

Un garganisme sec tous les jours

fr. 1.75, 1-



# Grand café de la PAIX

Rue de Romont  
Fribourg

AUDITION PERMANENTE du célèbre appareil  
« STROMBERG-CARLSON »  
la dernière perfection moderne.  
Combinaison radio-gramo automatique.

**Menu riche pour Pâques**

**Spécialités**

CONSOUMATIONS DE CHOIX

Grande salle au 1<sup>er</sup> étage

**P. THORIN**

15, rue du Tir  
FRIBOURG



Téléphone 9.37  
Service à domicile

# Au FAISAN Doré

COMESTIBLES

VOLAILLE DE BRESSE

POULETS - POULARDES - CHAPONS - DINDES - CANETONS  
PIGEONS - GIBIER

Superbes POULETS du Jura à Fr. 4.- le kg. (Extra tendre)

Foie gras de Strasbourg - Hors-d'œuvre fins

POISSONS frais de MER et du LAC et toutes SPÉCIALITÉS COMESTIBLES  
AU PLUS BAS PRIX. EXPÉDITION.

# Pour les fêtes de Pâques

La confiserie

**T. BULLIARD**

vous offre ses dernières créations et spécialités en

œufs nougat, chocolat et  
ses renommés fondants

Fabrication de la maison

**Spécialités sur commande**

Voyez nos étalages

Superbe assortiment en  
œufs nougat et chocolat

fabrication de la maison

DESSERTS DE PAQUES SUR COMMANDE

Grand choix d'entremets

Se recommande :

**Confiserie Tschäppät**

Avenue de Pérolles, 4

Tél. 3.09

Choisissez

**l'œuf de Pâques!!!**

en nougat ou en chocolat garni  
de bonbons fins de notre fabrication

Superbe ASSORTIMENT

DESSERTS DE PAQUES  
sur commande

Confiserie

**du Théâtre**

**A. Gaillard**

Avenue de Pérolles, 20

Tél. 1055

SALONS de THÉ

**CHARMETTES**

dans la grande salle décorée

Fête du

**PRINTEMPS**

ORCHESTRE de PREMIER ORDRE

Lundi de Pâques dès 2 heures

PROLONGATION

Goûtez nos SPÉCIALITÉS :

Salé de campagne  
Poulet de grain rôti  
Vins de premier choix

RÉCEPTION CORDIALE

Le nouveau tenancier.

**Voulez-vous**

être certain que vos cadeaux de Pâques  
seront appréciés ?

Offrez un œuf  
en chocolat ou nougat  
garni de chocolats fins de chez

**LEIM GRUBER**

Expédit. Place de la Gare, 35  
soignée Tél. 183  
Leur qualité exquise flattera le goût des  
plus difficiles. 201-3 F

**Grand restaurant des MERCIERS**

Dimanche et lundi de Pâques

**Menu à Fr. 5.-**

Consommé aux pâtes d'Italie

Trites de rivière au bleu

Jambon et langue fumée à la fribourgeoise  
Haricots fins. — Poulet de Bresse rôti.  
Pommes chips. — Salade panachée.

Crème et fraises. — Fruits et fromages.

POUR LES FÊTES DE PÂQUES  
grand choix de viande de 1<sup>re</sup> qualité

**BOUCHERIE**

**M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> SCHOR**

Rue de l'Hôpital, 21

Téléph. 156

SE RECOMMANDE

**De Joyeuses Pâques**

à l'hôtel de l'AUTRUCHE

Rue de Lausanne.

FRIBOURG.

Tous les samedis et dimanches, grand CONCERT

Hôtel entièrement restauré

Vins de premier choix. — Restauration à toute heure.

Cuisine soignée — PRIX d'AMIS

CHARLOT VOUS RÉSERVE la plus cordiale des réceptions.

Grand restaurant

**CONTINENTAL**

Ses menus spéciaux

pour les fêtes de Pâques

VINS DE CHOIX

Se recommande : A. HEINEMANN.

Pour les fêtes de Pâques

Immense choix de viande, 1<sup>er</sup> choix.

Bœuf, veau, mouton et porc.

Salé de campagne. — Saucisson pur porc.

Boucherie du STALDEN

**G. HOFSTETTER**

Service à domicile.

Tél. 11.53

Banc au marché.

**Pourquoi**

Nos cafés sont-ils appréciés ?

Parce que leur torréfaction en est spécialement soignée et faite avec le nouveau torréfacteur « PROBAT », qui assure le rôtissage à l'air chaud et assure au café

son maximum d'arôme et sa finesse de goût

Essayez nos cafés

Café réclame Fr. 1.20 la livre

Café de Pâques Fr. 2.60 la livre  
etc. etc.

Le grand succès de la distribution  
de nos boîtes « Réclame »  
continue jusqu'à Pâques

**Maison de café El Salvador**

Avenue de Pérolles, 24

Tél. 14.23

Une VARIANTE

AGRÉABLE

N'oubliez pas pour votre dessert de Pâques  
des fromages de dessert exquis de la

**Laiterie ZBINDEN**

Route des Alpes, 4.

Tél. 13.50

**Votre menu sera riche**

si vous avez soin de commander un  
délicieux aspic, foie gras, langue, pâtés, etc.,  
au spécialiste

**Charcuterie**

**FASEL**

Rue de la Préfecture.

Tél. 7.24.

BANCS AUX MARCHÉS

VOULEZ-VOUS ÊTRE BIEN SERVI

pour Pâques

Adressez-vous à la

**BOUCHERIE**

**RUFFIEUX**

Rue des Epouses FRIBOURG

BOUILLI — SALÉ DE CAMPAGNE — BŒUF RÔTI  
Marchandise de 1<sup>re</sup> qualité

**VANEY Frères**

31, rue de Lausanne

Téléph. 5.62

Primeurs  
Conserves  
Liqueurs

**VITALIN**

le pain vivant

complète

le menu le plus fin

relève

le repas le plus simple



**VITALIN**

le pain vivant

ouvre votre appétit  
et

raffermit

votre organisme

Exigez-le de votre BOULANGER

†  
L'Association cantonale des Etudiants suisses  
fait part du décès de  
**Monsieur l'abbé Léon DUCREST**  
membre actif de la Société des Etudiants suisses  
depuis 1923

†  
La Nuthonia  
fait part de la perte douloureuse qu'elle vient  
d'éprouver en la personne de  
**Monsieur l'abbé Léon DUCREST**  
ancien membre de la section

décédé pieusement, le 23 mars, à l'âge de  
29 ans, muni des sacrements de l'Eglise.  
L'enterrement a lieu aujourd'hui, 25 mars,  
à 3 heures, à Saint-Martin.

†  
La Société de chant de Villarvolard  
fait part du décès de  
**Monsieur l'abbé Fidèle VAUTHEY**  
membre fondateur de la Société

†  
Monsieur Hercule Meuwly, à Fribourg;  
Monsieur et Madame Ulrich Lehmann-  
Cotting;  
Monsieur et Madame Jean Lehmann et leurs  
enfants, à Vallorbe;  
Monsieur et Madame Eugène Meyer-Meuwly  
et leurs enfants, à Yverdon;  
Monsieur et Madame Arthur Meuwly-Guillod  
enfants, à Vallorbe;  
Monsieur et Madame Léon Meuwly-Franzini  
et leurs enfants, à Vallorbe;  
Monsieur Arnold Sieber et ses fils;  
les enfants de feu Antoine Müller, à Vallorbe,  
Treyvaux et Fribourg;  
les familles Buchmann; Bühlmann; Rolle;  
Müller, Savary, et Carrel,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
font part de la perte douloureuse qu'ils  
viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Elise Meuwly-Lehmann**  
leur chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante,  
niece et cousine, enlevée à leur tendre affec-  
tion, à l'âge de 38 ans, le 24 mars, après une  
pénible maladie chrétiennement supportée.  
L'absoute aura lieu samedi 26 mars, à  
14 heures, à l'église de Saint-Jean.  
Domicile mortuaire: Court-Chemin, 70.  
L'office d'enterrement sera célébré jeudi,  
31 mars, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Jean.

Madame veuve Frédéric Moyet et sa famille,  
très touchées de la sympathie qui leur a été  
témoignée, expriment à toutes les personnes  
et sociétés, qui se sont associées à leur deuil,  
leur profonde reconnaissance.

**Le médecin-vétérinaire**  
**A. JAQUET**  
ancien vétérinaire principal  
du gouvernement belge au Congo, s'est installé  
à **BROC**  
(Château d'en haut)  
Téléphone 53, Broc. 1575

Ces bons  
**Souliers de sport**  
en cuir chromé 40/47 **Fr. 18.50**  
ne coûtent plus que **Fr. 17.80**  
Pour garçons, Nos 36/39  
Avec ou sans bouts  
**Chaussures DOSSENBACH**  
**FRIBOURG - MORAT**  
Envoi contre remboursement.

➔ **Pour vos nettoyages**  
paille de fer  
laine d'acier  
encaustique  
huile à parquet  
térébenthine  
**AUX NOUVEAUX PRIX 130-7**  
**Marcel CHIFFELLE**  
AVENUE DES ALPES, 26

**GRAND CHOIX**  
de  
**COMPLETS**  
**DE GARÇONS**  
pour la  
**Confirmation**  
et la Première  
**Communion**  
PRIX TRÈS AVANTAGEUX  
**Maison Vve Ant. COMTE**  
Fribourg

**A LOUER**  
de gré à gré, un domaine  
d'environ 26 poses en un  
seul mas. Entrée immé-  
diat. 11355 F.  
S'adr. à Mme Biemann  
Euphrasie, au Mont, à  
Treyvaux.

**Fumier**  
A vendre, 5 bons chars.  
S'adresser chez Flury,  
rue des Forgerons, 204,  
Fribourg. 40410

**Avantageux**  
PRUNEAUX secs, le kg. **0.75**  
HARICOTS blancs, le kg. **0.40**  
HARICOTS mélangés, la livre **0.90**  
CORNETTES, le kg. **0.65**  
BON CAFE ROTI, la livre **0.90**  
CONFITURES, 4 fruits, la livre **0.45**  
GRAISSE AU BEURRE, 500 gr., **1.60**

**Epicerie**  
**E. BARRAS**  
Rue de Lausanne

**Polyclinique dentaire**  
Laboratoire spécial pour la pose de dents artificielles  
Avenue des Alpes, 4, **FRIBOURG**, tél. 130 (près du Tilleul)  
Consultations tous les jours sauf le mardi  
Opérations sans douleurs.  
Les travaux les plus modernes selon les dernières méthodes.  
Devis et renseignements gratuits.  
Le mardi matin, consultations à **ROMONT**: Hôtel du Cerf.

**Tresses de Pâques**  
Je vendrai, samedi 26 mars, devant le poste de  
gendarmerie, d'excellentes tresses de campagne au  
beurre frais (extra bonnes). 40411 F.  
P. Stadelmann.

**MODES**  
**RETOUR DE PARIS**  
Prix très avantageux. - Prix d'avant-guerre.  
**B. Uldry**  
24, rue de Romont, 24, 1<sup>er</sup> étage.

**Imprimerie Saint-Paul**  
Maison de confiance

On demande à louer,  
pour une personne tran-  
quille,  
un  
**Appartement**  
de 4 à 5 pièces, en ville  
si possible.  
Faire offres avec prix et  
détails complets par écrit,  
sous chiffres P 11390 F, à  
Publicitas, Fribourg.

**Agriculteur**  
avec famille et bien muni  
demande à louer pour  
tout de suite domaine de  
15 à 20 poses.  
S'adr. par écrit sous  
chiffres P 11388 F, à  
Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE**  
une jument brune, âgée  
de 7 ans, hauteur du  
garot 156 cm., de con-  
fiance et bonne pour le  
trait. 40414  
Rud. Matter, Matran.

**A LOUER**  
pour 1-2 personnes, appa-  
rtement de 2 chambres et  
cuisine, eau, lumière et  
jardin. 11304  
S'adr. : Meneud Louis,  
COTTENS (Frib.).

**Chien égaré**  
répondant au nom de  
"Figgi", m a n t e a u  
j a u n e, poil mi-long,  
Prière d'aviser la Lai-  
terie de Lovens, 11377  
à la même adresse  
on demande un

**PORCHER**  
sérieux. Bons gages.  
Entrée à convenir.

**JEUNE HOMME**  
de 25 à 30 ans, de bonne  
famille, connaissant la  
machine à écrire, de-  
mande place comme  
aide de bureau, pour  
tout de suite ou date à  
convenir. Fonctionnerait  
également comme  
chauffeur, dans maison  
bourgeoise. 40413  
S'adresser par écrit s.  
chiffres P 40413 F, à  
Publicitas, Fribourg.

**ROSIERS**  
Nos beaux rosiers seront  
la parure de votre jardin.  
Prospectus gratuits chez  
Paul Kybourg, Epagnier-  
Neuchâtel, 1692 N

**E. F. F.**  
Nos appareils électri-  
ques sont conformes aux  
conditions.  
Fers à repasser à par-  
tir de Fr. 14.-  
Coussins électr. à par-  
tir de Fr. 22.-  
Radiateurs, à partir de  
Fr. 16.-  
Plongeurs, à partir de  
Fr. 12.-  
Bouilleurs, à partir de  
Fr. 17.-  
Grand choix en lampes  
portatives, câbles, prises,  
aux meilleures conditions.

**EICHENBERGER S.**  
**FRÈRES A.**  
Pl. de la gare, Fribourg

**Froment**  
Manitoba pour semen-  
ces, 1<sup>re</sup> qualité, à 42 le  
kilo et esparcette du  
pays, à vendre, chez  
Joseph Bulliard, f. Jac-  
ques, à Rossens. 11380

**A LOUER Coiffeurs et coiffeuses**  
pour le 25 juillet, un ap-  
partement de 3 chambres,  
cuisine, gaz, dépendances,  
part au jardin potager.  
Route de la Glâne, 145.  
Lundi de Pâques, les salons de coiffure  
seront fermés à partir de midi.



**Roco**  
Conservees  
la marque de qualité  
à prix réduit!

**Cerises rouges bigarreaux, pruneaux juteux, abricots jaune-or  
délicieux, poires, pommes moitiées, de goût naturel, pêches moitiées,  
d'arome très fin, pommes blanches, en purée sucrée, framboises  
et fraises de qualité.** 28-1

**En vente dans les bonnes épiceries!**

**OCCASION**  
Faute d'emploi, à vendre  
tout de suite  
**LIMOUSINE - PEUGEOT**  
en très bon état  
4 cyl., 8 HP, 4 places,  
4 portes, pare-chocs,  
essuie-glaces, coffre de  
voyage. Bonnes condi-  
tions au comptant, pour  
le prix exceptionnel de  
Fr. 2800.- Impôt et assu-  
rance pour 1932 payés.  
Offres écrites sous  
P 11221 F, à Publicitas,  
Fribourg.

**Bonne Musique**  
à  
**GARMISWYL**  
Lundi de Pâques, dès 2 heures après midi  
Invitation cordiale. 11393  
Famille Grossrieder-Gobet.

**BAISSE**  
**des Lactas**  
Pour entrer dans les  
vues du Conseil fédéral  
qui envisage une baisse  
du prix de la vie  
nous accordons **5 à 15%**  
une baisse de  
selon sacs sur Lacta,  
Flokko et Lapin-as.  
En vente ainsi que  
Pouletine avec lait sec;  
Chanteclair avec lait sec;  
Albeuve Forriani G.  
Attalens Chevalley Célest.  
Auboranges Crausaz-Per-  
roud  
Aumont Bouverat-Cerf Mme  
Autigny Dafflon Marie  
Autigny Mauroux Christ.  
Autigny Kaser L.  
Bellaux Schmidhäuser L.  
Bollhorn Gagniaux Louis  
Bossonnets Cottet Joseph  
Bottersens Wigger Adrien  
Broe Sté de consommation  
Bulle Beaud-Ruffieux G.  
Bulle Gachel-Grandjean  
Bulle Gex Nicolas  
Bulle Kerber Alf.  
Bulle Konsommation  
Bulle Vonlanthen  
Bussy Sudan-Rossier  
Chapelle Rossier Rose  
Charmey Andrey-Esseiva  
Châttonnaye Dévaud Oliv.  
Chavannes-les-Forêts Bar-  
bey-Vaucher  
Chav-les-Forêts Kolly J.  
Chénens Morel Louis  
Chénens Nicolet Mme  
Cheyres Joye Mlle  
Corpataux Kaser - Pidoux  
Corpataux Richoz Eugène  
Corsery Berger-Lottaz H.  
Cottens Dubey Pierre  
Cressler-s.-M. Hayoz Julien  
Le Crêt Curral Pierre Vve  
Lugy Bersier Léon  
Delley Besson H.  
Domdler Lottaz Mme  
Domdler Ball-Jordan  
Dompiere Pochon Lucien  
Echarlens Gremaud Pierre  
Echulens Maillard P.  
Enevillens Mory Paul  
Envy Coop. Concordia  
Estavannens Jaquet-Gre-  
mion  
Estav-le-Lac Bourqui Alf.  
Ch. Pettipierre S. A.  
Sté Broyard d'agricult.  
Villerot A.  
Fav.-le-Gr. Brique Alph.  
Fribourg  
Moulin de Pérolles  
Ch. Pettipierre S. A.  
Consommation Favorite  
Rolle Vincent  
Schneider Camille  
Wylor G.  
Gillarens Périsset Mme  
Gletterens Bon Edmond  
Gletterens Dubey-Les-  
chenne  
Grangettes Perroud Mce  
Grattavache Lambert Alois  
Crolley Jaquet-Bitzé  
Hauteville Prin Phil. Vve  
La Joux Pittel-Fasel  
Lécherles Maradan Mme  
Lécherles Wicht J.  
Lentigny Blanc Adrien  
Lentigny Curry Jeanne  
Lentigny Quartenoud A.  
Lentigny Morel Placide  
Lessee Castella Louise  
Lugnorre Bovet Henri  
Mannens Bächler Joseph  
Marly-le-G. Mauroux J.  
Massonnens Gobet Eug.  
Matran Brunisholz Pierre  
Montagny-les-M. Blanc H.  
Mont-les-M. Bugnon Y.  
Montagny-la-V. Joye H.  
Mouthovon Concordia  
Jolliet Henri  
Piazza Ad. Veuve  
Montbrelloz Marm G.  
Montet Bouverat Aurèle  
Morat Ch. Pettipierre S. A.  
Morat Roggen H.  
Morlon Grandjean Mme  
Mur Petter Aug.  
Murist Delamadeleine  
Neirvue Vadino Marcel  
Neirvue Geinoz Alf.  
Neyruz Gendre Joseph  
Neyruz Meltraux Léon  
Nuvilly Monnerat Jules  
Orsonnens Salin Léonard  
Le Pâquier Coop. Concord  
Pont-la-Ville Gilgen Jos.  
Portbaud Cantin Jean  
Posteux Pidoux Louis  
Prax Pantillon Jules  
Prez-v.-N. Gobet houl.  
Prez-v.-S. Magnin F.  
Pringy Coop. Concordia  
Pringy Peiry Léonie Mlle  
Promasens Barras Mme  
Remaufens Cochar L. Vve  
Riaz Braillard Léon  
Roche (La) Buchs Oscar  
Roche (La) Scherly Alex.  
Romont Lugrin Marius  
Rosé Humbert, poste  
Rosé Zahnd F.  
Rue Conus, négociant  
Sâles Monney Emile  
Sâles Savary-Carrel  
Sciernes d'Alb. Birbaum A.  
Sciernes d'Alb. Pythoud A.  
Sciery Bovet E.  
Semsales Balmat Irénée  
Semsales Grand Amédée  
Semsales Grivet Albert  
Semsales Suchet F.  
Sugiez Bardet Alf.  
St-Martin Souney André  
Tatroz Emonet Alex.  
Usey Deschenaux Jules  
Vevy Bouillier Emile  
Vallon Cantin Emile  
Vanderens Brailard Emile  
Vaulruz Seydoux Léon  
Verrerie Schmidt Ant.  
Vesin Kitcher Joseph  
Villariaz Gillet Louis  
Villariaz Oberson Albert  
Villarimboud Monney J.  
Villarvolard Repond Ed.  
Villaz-St-Pierre Blanc Ph.  
Syndicat agricole  
Vuadens Sté de consumm.  
Vuadens Terrier Paul  
Vulst.-dev.-R. Audergon F.  
Curral Louis  
Dewarrat Joseph  
Vuistern-en-O. Droux S.

**VENTE à CRÉDIT**  
avec un acompte modeste et des  
versements par quinzaine ou par mois

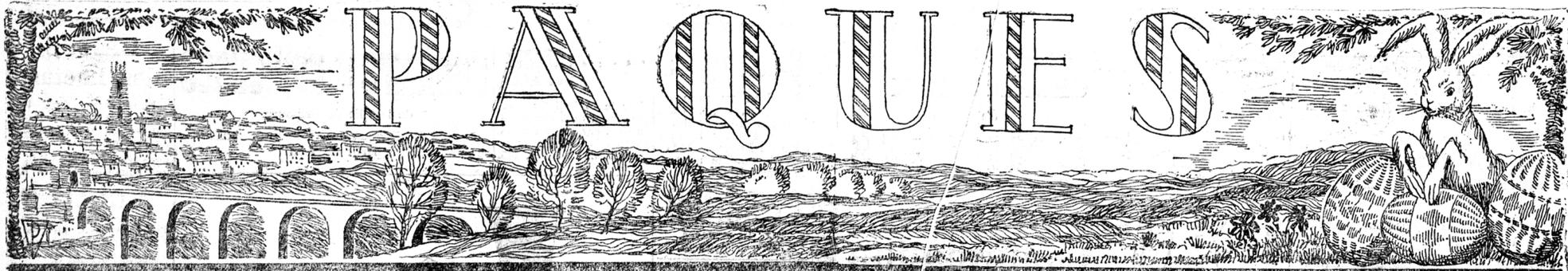
**Confection** pour messieurs et jeunes gens  
**Confection** pour dames  
**Confection** pour garçons

Lingerie pour dames et messieurs, literie,  
chaussures, tapis, descentes de lit, etc., etc.

*Service soigné et discrétion assurée*

**RUD. KULL**  
Rue St-Pierre, 24  
(Cercle littéraire)  
1<sup>er</sup> étage  
**FRIBOURG**

**A vendre**  
machine à tricoter. Du-  
bid.  
S'adresser par écrit  
sous chiffres P 40412 F,  
à Publicitas, Fribourg.



**Potagers à gaz et à bois**



SERVICES de TABLE  
 OUTILLAGES  
 BATTERIES de CUISINE  
 Grand choix chez  
**Walter Gasser**  
 rue de Lausanne, 40

**Immense choix**

en parfums, poudres, crèmes savons, eau de Cologne, vaporisateurs, poudriers, peignes électriques. Seul dépôt pour Fribourg des produits scientifiques de beauté d'Elizabeth Arden, de Londres  
 Envoi franco à partir de Fr. 10.— 5 % esc.  
**E. SCHERVEY**  
 PARFUMERIE MODERNE.  
 Rue de Lausanne, 73.

**Pour Pâques**

Vous trouverez  
 au **PETIT PARIS**, près Saint-Nicolas,  
 au **PETIT PARIS**, près St-Nicolas  
 BON  
 BEAU  
 BON MARCHÉ  
 Chemises pour messieurs  
 Cols — Cravates  
 Sous-vêtements  
 Lingerie pour dames  
 BAS ET CHAUSSETTES

**Où achetez-vous**

vos graines ?  
 de légumes, de fleurs, et  
 les graines fourragères ?  
 Dans une maison de confiance soumise au contrôle fédéral de semences.  
**Ernest J. Vatter**  
 COMMERCE de graines.  
 Se recommande.  
 Fribourg, Pont susp. 79.



**Que d'événements heureux à Pâques!**

Mariages, fiançailles  
 Soyez celui qui aura fait le plus beau cadeau et vous serez félicité pour votre goût si vous avez choisi :

- une montre ou 1 pendule garantie,
- un pendentif de grand style,
- une bague ou une alliance gravée,

**Florent Guenin**

HORLOGER-BIJOUTIER  
 Pérolles, 22 Fribourg  
 Superbe choix d'orfèvrerie  
 Voyez mes vitrines et mes prix sensationnels  
 Spécialité en réparations



**POUR ENFANTS  
 GARÇONS ET FILLES  
 DAMES  
 ET MESSIEURS**

**OÙ**

le grand CHOIX ?

AUX

**CHAUSSURES  
 DOSSENBACH**

Voyez nos vitrines Fribourg et Morat  
 Nos nouveaux prix de série 16.80, 13.80, 11.80, 9.80

**L'homme est souvent enlevé prématurément.**

Les époux K. rentraient tard dans la nuit d'une fête. M. K. tomba dans l'escalier de sa maison. Atteint d'une plaie contuse suivie d'infection, il succomba bientôt.  
 Indemnité payée à la veuve : Fr. 20.000.—  
 Prime annuelle de la police : Fr. 119.—

Pourvoyez à l'avenir de votre famille par la conclusion d'une assurance « accidents »



**"ZURICH"** Cie Gde d'Assurances  
 contre les Accidents et la Responsabilité Civile  
 Direction Générale: ZURICH, Mythenquai 2  
 Renseignements gratuits par l'agence générale  
**XAVIER THALMANN, FRIBOURG**  
 Rue de Romont, 2 Tél. 407

**1 chambre à coucher d'occasion**

**E. Suter**

Grandes Rames, 147

Nous recevons des dépôts sur  
 Parts sociales, dernier dividende 5 1/2 %  
 Obligations à 4 1/4 %, fixes de 3 à 6 ans.  
 Comptes de dépôts, à 3 3/4 % — 4 1/4 %

Ouverture de Crédits. Escompte d'Effets

**Banque Coopérative Suisse**

Siège de Fribourg

Place de la Gare  
 Capital et réserves : Fr. 21 millions

**Les beaux jours sont bientôt là!**

Vous voulez être le premier qui vêtira son complet neuf. Vous désirez également que celui-ci possède une coupe impeccable et soit d'un tissu à la mode.

**Gischig**

marchand-tailleur, — rue du Tir, 12, vous habillera selon vos désirs les plus exigeants et votre été ance sera remarquée. 183-2

**HELVETIA**

Société suisse d'assurances

Accidents  
 Responsabilité civile

Agricoles-Vols

Autos-Dégâts d'eau

A. MARRO, agent général, 17, rue de Romont, Fribourg

Téléphone 1085

J. KAUFMANN, inspecteur, Fribourg

A. BLAIN Bulle

Qui achète

chez

**KNOPF**

est satisfait

Grands magasins KNOPF

Fribourg

Réputés par leur GRAND CHOIX et leurs bonnes QUALITÉS

**La Genevoise**

Assurances sur la vie GENEVE

Fondée en 1872

A. MARRO, agent général, Fribourg.  
 J. KAUFMANN, inspect., Fribourg.  
 A. BLAIN, inspect., Bulle.  
 F. ROULLER, inspect., Montagny-la-Ville

Nouvelles assurances familiales.